

Communiqué de presse
du Groupe d'Action Locale (GAL)
des Plaines de l'Escaut

Le GAL des Plaines de l'Escaut labellise une deuxième fois des fermes sociales

Voilà plus de deux ans, le Gal des Plaines de l'Escaut a commencé la grande aventure de l'accueil social à la ferme sur son territoire.

Ce projet est l'une des 8 actions mises en place par le GAL dans le cadre de la Mesure LEADER du Programme Wallon de Développement rural. Elle est financée par l'UE, la Wallonie et les 6 communes du territoire du GAL, Antoing, Beloeil, Bernissart, Brunehaut, Péruwelz et Rumes.

Concrètement, qu'est-ce que l'accueil social ?

Pratiquer l'accueil social à la ferme, c'est ouvrir pour un temps précis son lieu de vie à une personne fragilisée. C'est se rendre disponible pour partager son activité à la fréquence de quelques heures, d'une demi-journée ou d'une journée entière chaque semaine, chaque quinzaine ou une fois par mois.

La personne accueillie peut être fragilisée par la maladie physique ou psychique, le handicap, sa situation familiale, son parcours de vie, sa situation professionnelle ou la vieillesse.

En résumé et avant tout, c'est tisser des liens autour des activités de soins aux animaux, aux plantes, au vivant.

Pourquoi choisir la ferme ?

Tout d'abord, il faut se souvenir que précédemment, la ferme a toujours été un lieu où des personnes fragilisées étaient accueillies et trouvaient une place dans la société en apportant un coup de mains en échange du gîte et /ou du couvert. Avec l'industrialisation de l'agriculture, les exigences et les contrôles de plus en plus lourds, ces accueils ont disparu du paysage agricole. Cependant, malgré la mécanisation croissante, il y a encore des tâches manuelles à réaliser : pailler, brosser, préparer des rations pour les animaux, nourrir le bétail, planter, entretenir un potager, récolter....

Ces activités sont source de valorisation par le contact avec les animaux et la nature et ses exigences, le rythme des saisons, du travail quotidien, et permettent parfois à la personne accueillie de se découvrir des nouveaux centres d'intérêt.

Les bénéfices sont doubles : à la fois pour la personne accueillie mais aussi pour l'agriculteur.



Pour la personne accueillie, en fonction des compétences et des expériences de chacun, on peut observer des bénéfices affectifs et émotionnels par le contact avec l'animal, le sentiment de bien-être qui découle d'une activité physique de travail, le développement d'une relation interpersonnelle hors du cadre de l'institution comme une bouffée d'oxygène, la stimulation des capacités et de l'autonomie et ses répercussions possibles dans le quotidien...

Pour l'agriculteur, c'est élargir le sens de son activité par l'ouverture à d'autres sujets et d'autres réalités, de nouveaux échanges, c'est une valorisation différente de son outil de travail qui devient support à l'insertion.

Concrètement, quel est le rôle du GAL ?

Le manque de reconnaissance « officielle » qui entoure encore l'accueil social a pour conséquence l'hésitation des agriculteurs à accepter une personne fragilisée : couverture en cas d'accident, suspicion de travail au noir, rémunération de l'accueillant, diversification...

Le soutien du GAL permet de lever les freins. La pratique de la triangulation permet d'accompagner chaque accueil de manière officielle. Le personnel du GAL permet de mettre en réseau l'agriculteur, la personne accueillie et l'institution qui l'encadre pour qu'il y ait adéquation entre les attentes de chacun. Une convention de partenariat est signée par toutes les parties. Elle permet de poser le cadre de l'accueil individuel et de régulariser les questions d'assurances de chacun pour que la couverture soit assurée en cas de problème. Une évaluation est réalisée régulièrement.

Un groupe de travail composé des responsables des institutions, des agriculteurs et de différents partenaires impliqués dans le projet a été mis en place au sein du GAL pour échanger et assurer cette mise en réseau de tous les acteurs. Lors des rencontres, chacun peut exprimer ses craintes, ses attentes, ses success stories....

D'autre part, par le côté pilote du projet, le GAL alimente une réflexion à une dimension plus large qu'est la Région wallonne. Ce groupe de travail, animé par le Réseau wallon de Développement rural, a pour objet de faire reconnaître officiellement l'agriculture sociale comme activité de diversification de l'agriculture.

En juillet 2017, 5 fermes et 5 institutions étaient partenaires du projet pilote et étaient reconnues officiellement par le GAL.

Ce 28 juin, le groupe de travail se réunissait pour échanger sur les différents accueils et labelliser 5 nouveaux accueils à la ferme et 5 nouvelles institutions partenaires du projet, l'occasion est idéale pour leur donner une reconnaissance et une visibilité pour l'ensemble des habitants de notre territoire. La remise d'une plaquette symbolique à apposer sur la façade ou à l'intérieur de la ferme ou de l'institution concrétise cet investissement.



Les fermes reconnues par le GAL sont en 2017:

- Jaques et Anne-Marie Faux à Wasmes –A-B
- Pierre et Véronique Cossement à Barry
- Jean et Thérèse Tételain à Beclers
- Frédéric et Valérie Dumortier à Bléharies
- Anne et Geert Feys à Quevaucamps

Les nouvelles “fermes accueil”

- Jean-Paul Bouillez à Pommeroel
- Luc et Carole Amorison à Basècles
- Catherine et Pascal Lesplingart à Quevaucamps
- Laurence et Xavier Payelle à Braffe
- Pierre et Véronique Cossement

Et les institutions partenaires sont :

- Le Château de Callenelle
- l’Institut du Bon Pasteur à Bury
- Le Centre de Cerfontaine à Péruwelz
- Le Foyer de Roucourt
- L’Epsis à Roucourt.
- L’arboretum à Wasmes-Audemetz-Briffoeil
- Le CPAS de Brunehaut
- L’essentiel à Tournai
- L’arboretum de Péruwelz
- Saint-Jean de Dieu à Leuze-en-Hainaut

Le projet est maintenant à mi-parcours, la satisfaction des personnes accueillies et des accueillants, ainsi que la richesse des échanges qui se déroulent dans l’intimité des fermes nous poussent à croire dans ce projet. Une reconnaissance est maintenant en réflexion au niveau de la Région Wallonne. Nul doute que l’accueil social à la ferme a de beaux jours devant lui et pourra perdurer au terme des quatre années du projet.

EN CHARGE DU DOSSIER :

Geneviève Maistriau – Agriculture durable et circuits courts – 069/77.98.78 –
gmaistriau@pnpe.be

Véronique Monnard – Référente sociale 0483/61.00.59- vmonnard@pnpe.be

